

La plateforme française pour la justice restaurative*
vous invite à un **colloque**

jeudi 28 mai 2015 de 9h30 à 17 h

Maison du Barreau
2 rue Harlay-Paris 1^{er}

**ROMPRE AVEC LE CRIME
ET LA DÉLINQUANCE
POUR COMBATTRE LA RÉCIDIVE ?**
*Désistance,
justice restaurative et communauté*



Désistance » ou, en français courant, « désistement », du verbe se désister, au sens de « se départir », « renoncer à », renoncer à un mode de vie marqué par le crime ou le(s) délit(s). Des facteurs personnels ou extérieurs suscitent la sortie d'une carrière criminelle, au sens large du terme. Sur la route de chacun, des rencontres, des événements, des épreuves, des dépassements de soi. Et puis aussi tout simplement le temps qui passe et qui incite à prendre ses distances avec ce que l'on a été. La personne cesse alors de faire de nouvelles victimes.

La justice restaurative postule que le crime ou le délit c'est avant tout des liens que l'on brise. En repensant les liens qui unissent l'infacteur, la victime et la communauté, la justice restaurative oriente la vie de chacun vers des relations possibles qui ouvrent un avenir nouveau où la dignité de chacun, infacteur comme victime, se trouve restaurée.

Ce colloque explorera le concept de « désistance » encore mal connu en France où l'on ignore le plus souvent les raisons et les conditions qui peuvent amener une personne à respecter, de nouveau, les règles communes et interrogera le lien possible entre désistance et justice restaurative.

La justice restaurative est-elle une étape nécessaire dans le parcours de désistance ? En redonnant la parole à chacune des parties en présence, la justice restaurative réexamine des parcours qui sont ordinairement parallèles et favorise le passage d'un regard qui dévisage à un regard qui envisage.

Avec notamment la participation de Martine Herzog Evans, Paul MBanzoulou, Robert Cario...

Programme et inscription sur le site de l'IFJR : www.justicerestorative.org

* La plateforme française pour la justice restaurative regroupe certaines aumôneries de prison, des professionnels de la pénitencière, des juristes, des criminologues, des spécialistes de l'aide aux victimes et des chercheurs.